



P R E S E N C E

ANNEE 19 • NO: 05 • MAI 2004



Eglise catholique en Turquie

SOMMAIRE

LE « OUI » DE MARIE	1
HISTORIQUE DE L'EGLISE LATINE DE CONSTANTINOPLE E DE SA COMMUNAUTE (14)	2
LIEUX CHRETIENS DE TURQUIE : LES SŒURS DE SAINT JOSEPH DE L'APPARITION	4
« NE LIBRE , MAIS SERVITEUR DU CHRIST ! » VIE ET MORT D'UN MARCHAND	6
MESSAGE DE JEAN-PAUL II POUR LA 41° JOURNEE MONDIALE DES VOCATIONS 2004	8
JOURNEE DU VICARIAT- 14 MARS 2004	10
JOURNEE DE LA JEUNESSE - 4 AVRIL 2004	11
25e ANNIVERSAIRE DE CONSECRATION EPISCOPALE DE MGR DOMENICO CALOYERA, ARCHEVEQUE EMERITE D'IZMİR	12
CARITAS-TURQUIE : TROIS SEISMES DANS UNE SEMAINE	13
LE « DISPENSAIRE » SAINT BENOIT - POLYCLINIQUE MARIE A EPHÈSE	14 16

*« Vis le jour d'aujourd'hui
Dieu te le donne,
Il est à toi, vis-le en Lui.*

*Le jour de demain est à Dieu.
Il ne t'appartient pas.
Ne reporte pas sur demain
le souci d'aujourd'hui.
Demain est à Dieu,
remets-le lui.*

*Le moment présent est
une frêle passerelle;
si tu la charges
des regrets d'hier,
de l'inquiétude de demain,*

*la passerelle cède
et tu perds pied.*

*Le passé ? Dieu pardonne.
L'avenir ? Dieu le donne.*

*Vis le jour d'aujourd'hui
en communion avec Lui.
S'il y a lieu de t'inquiéter
pour un être bien-aimé
Regarde-le dans la lumière
du Christ ressuscité.»*

*(texte trouvé en possession d'une
religieuse tuée en Algérie le 10 novembre
1995.)*

LE « OUI » DE MARIE

Nous commençons cette année le mois de mai par la 41^{ème} JOURNEE MONDIALE DE PRIERE POUR LES VOCATIONS (dimanche 2 mai, 4^{ème} dimanche de Pâques), appelé traditionnellement *dimanche du Bon Pasteur* à cause du passage du chapitre 10 de saint Jean proclamé ce jour là dans les églises. Le Pape s'inspire de la demande de Jésus : « *Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson* » (Luc 10,2). Pourquoi le Maître a-t-il besoin de notre prière ? Certes, il est plus conscient que nous des besoins de son Eglise mais il a besoin d'âmes de désir pour communiquer ses dons. Les vocations ne peuvent pas naître hors d'un contexte de foi et de prière.

Le mois de mai est aussi le mois de Marie qui suscite un peu partout un élan de prière et de ferveur. En priant avec Marie en méditant les mystères du rosaire et à son école on entre dans le plan de Dieu sur l'humanité et sur chacun de nous. Y a-t-il plus belle correspondance à l'appel de Dieu que l'accueil de Marie à l'ange de l'Annonciation ? Saint Bernard nous dit que toute l'humanité était suspendue à ses lèvres. Quel contraste entre l'humble jeune fille de Nazareth et les conséquences de son acceptation. Le «oui» de Marie a changé la face du monde. Pour réaliser ses plus grands desseins, Dieu se lie à l'acceptation d'une humble créature. Quelle confiance ! C'est le mystère des vocations ! Dieu n'appelle pas moins aujourd'hui qu'hier, mais comme dans la parabole du semeur, il a besoin d'un terrain favorable.

Il faut bien reconnaître que le problème est là. L'appel, la vocation tombe dans des terrains divers bien décrits par la parabole de l'Evangile. Il y a ceux qui entendent la parole et l'accueillent même avec joie, mais ils n'ont pas de racine et sont les gens d'un moment. Survienne une tribulation ou une persécution et tout est fini. Il y a aussi le souci du monde et la séduction de la richesse qui étouffent tout désir.

La culture des vocations demande beaucoup d'attention. c'est un don de Dieu fragile qu'il faut constamment entretenir. Nos communautés chrétiennes en sont-elles bien conscientes ? Si l'on désire vraiment des vocations, il faut savoir les mériter. Le Saint Père dit que c'est un don qu'il faut implorer avec insistance et humilité confiante. Le chrétien doit s'ouvrir toujours davantage à celui-ci en veillant à ne pas manquer « *le temps de la grâce* » et « *le temps de*



Beato Angelico: Annonciation

la visitation » (Luc 19, 44). Nous manquons totalement de logique. D'un côté on admire ceux qui ont consacré leur vie à une grande cause, mais lorsque dans une famille chrétienne un jeune généreux exprime son désir de se consacrer à Dieu, non seulement il ne trouve aucun encouragement, mais on tente souvent de le dissuader. La jeunesse d'aujourd'hui n'est pas moins généreuse, mais la famille et l'entourage fait à sa place des projets pour une vie de bien-être de richesse et de confort. Si le jeune ne se sent pas soutenu et encouragé d'embrasser une vie de dévouement et de renoncement où allons-nous trouver les vocations sacerdotales et religieuses ?

Si le Maître de la moisson nous demande de prier, c'est d'abord pour changer nos cœurs et nos mentalités, pour mettre notre confiance dans les vraies valeurs. Les vocations ne pourront jaillir que de communautés ferventes, prêtes à s'engager au service de Dieu et des hommes. C'est pourquoi en ce mois de mai, nous invoquons avec confiance la Sainte Vierge Marie qui a répondu généreusement à l'appel de Dieu et nous lui demandons de mettre au cœur des fidèles cette générosité et ce détachement des choses de ce monde qui nous rend disponibles à l'appel de Dieu.

+ Louis Pelâtre
Vicaire Apostolique d'Istanbul

Historique de l'Eglise latine de Constantinople et de sa Communauté

Suite (14)

Les Capitulations de 1535 qui servirent de base aux suivantes, accordaient à la France de nombreux avantages : liberté de circulation et de commerce, liberté religieuse, soumission à la capitation au bout d'un séjour consécutif de dix années en Turquie,... Dans ces Capitulations nous remarquons deux parties distinctes : un traité de commerce et un traité d'établissement. Il est vrai que le second est la conséquence du premier, car la liberté de commercer suppose la liberté d'établissement. Mais, tandis que le traité de commerce sera modifié dans les différentes Capitulations qui vont suivre, celui relatif à l'établissement passera sans modification non seulement dans les Capitulations françaises mais dans toutes celles conclues avec les divers Etats étrangers.

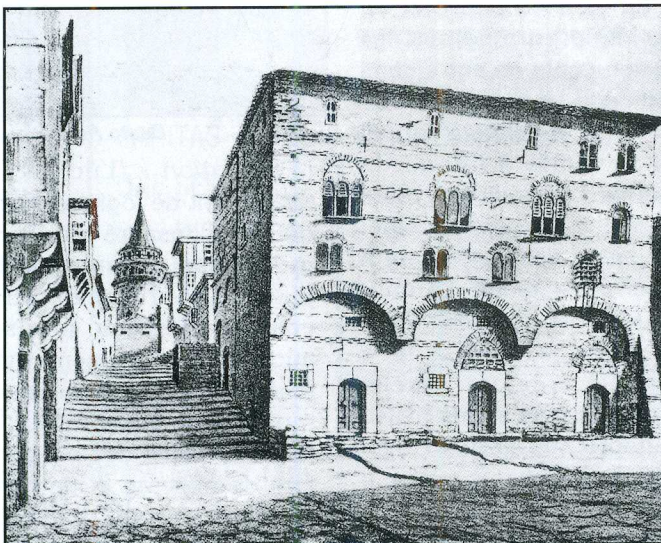
Ce traité, entre le sultan **Süleyman 1er** et François 1er diffère des suivants, en ce qu'il revêt la forme bilatérale avec réciprocité pour les contractants.

Les Etats qui n'avaient pas traité avec la Porte s'adressèrent à la France pour faire participer leurs nationaux aux avantages des Capitulations de 1535. Ce service, tout en augmentant le prestige du nom français en Orient, se traduisait matériellement par des avantages considérables au profit des consulats français établis dans l'Empire ottoman. La Porte n'ayant pas réagi à ce groupement de tous les intérêts commerciaux de l'Europe autour de la France, l'accord se fit tacitement, sans difficulté. Les consuls français reçurent la mission " *de veiller à la sécurité des colonies européennes établies dans les Echelles : Génois et Anglais, Portugais et Espagnols, Siciliens, Ancônitaïns, Ragusais,... furent considérés par la Porte comme des sujets du roi de France ; le pavillon français qu'il leur fut permis d'arborer assura à leurs*

navires le libre accès des mers et leur ouvrit l'entrée des ports ", nous précise Pélissié du Rausas. Telle est l'origine du droit de protection de la France, droit qui fut pour la première fois solennellement reconnu dans les Capitulations de 1581.

Le protectorat

Nous abordons succinctement le protectorat, partie intégrante des Capitulations et de l'histoire de la Latinité en Orient, qui a contribué, lui aussi, à cet afflux migratoire dont le coup d'envoi fut donné par les réformes de 1839.



Palazzo del podestà genovese a Galata

C'est avec François 1er que commence, dans l'Empire ottoman, l'histoire du protectorat catholique. Mais la tradition de la France dans la défense des intérêts catholiques, notamment la liberté de culte et l'inviolabilité des sanctuaires, avait des racines plus profondes et tirait ses origines des Lieux saints de Palestine.

Les Capitulations de 1535 seront l'occasion pour François 1er d'affirmer son souci des intérêts de l'Eglise catholique. L'article XVI de ces Capitulations prévoyait la possibilité, pour le Saint-Siège, de participer aux avantages du traité, à la seule condition de faire connaître son adhésion dans un délai de huit mois. Le Saint-Siège n'y adhéra pas.

En 1540 François 1er intervint afin que l'église Saint-Benoît ne fût pas enlevée au culte catholique. Cette fois, Soliman accueillit favorablement la demande du roi et donna son autorisation pour que ce lieu de culte devienne chapelle royale.

En 1595, le sultan Mehmet III accueillit favorablement la demande du roi Henri IV au sujet de la réouverture de l'église Saint-François de Galata.

En 1604, l'ambassadeur du roi Henri IV, François Savari de Brèves, obtint du sultan Ahmet 1er un Hatti-chérif où le droit de protection de la France fut catégoriquement affirmé.

Avec Louis XIV, le protectorat cessa d'être une arme de défense religieuse pour devenir l'instrument d'une politique qui visait la conquête morale de l'Empire ottoman au profit de la France. La politique de Louis XIV, nous précise Pélissier du Rausas, eut l'avantage d'instaurer définitivement le protectorat français, car " en le faisant sanctionner par la Porte dans les Capitulations, elle avait en quelque sorte imposé aux puissances occidentales et à la papauté elle-même, qui, jusque-là, en avaient largement profité sans vouloir officiellement le reconnaître ".

Pendant la Révolution française, le protectorat fut emporté par la tourmente révolutionnaire et la succession de la France resta vacante. Le pape conseilla alors aux communautés latines de se placer sous la protection de l'Autriche.

Le 25 juin 1802, une fois signée la paix avec la Turquie par le traité de Paris, les Capitulations furent remises en vigueur. Le Premier consul envoya le maréchal Brune à Constantinople, avec mission de restaurer le protectorat français. Le premier acte du maréchal Brune fut d'obtenir un firman de la Porte, qui restituait aux religieux latins les sanctuaires dont ils avaient été dépossédés pendant la Révolution.

Nous reproduisons quelques articles des différentes Capitulations, qui affirment les droits de la France en matière de protectorat :

*** Capitulations de 1604 :**

Article 4, § 2. " Nous commandons aussi que les sujets de l'Empereur de France et ceux des princes, ses amis, alliés et confédérés, puissent, sous son aveu et protection, librement visiter les Saints lieux de Jérusalem, sans qu'il leur soit fait ou donné aucun empêchement ".

Article 5. " De plus, pour l'honneur et amitié d'icelui Empereur, nous permettons que les religieux qui demeurent en Jérusalem, Bethléem et autres lieux de notre obéissance, pour y servir les églises qui s'y trouvent d'ancienneté bâties, y

puissent avec sûreté séjourner, aller et venir, sans aucun trouble et destourbier (obstacle, empêchement), et y soient bien reçus et protégés, aidés et secourus en la considération susdite ".

*** Capitulations de 1673 :**

Article 2, § 2. " Que les religieux qui sont dans l'église du Kamam, le Saint-Sépulcre, n'y soient point inquiétés, à cause de l'ancienne amitié que les Empereurs de France ont eue avec notre Porte ".

Article 43. " (...) que les nations chrétiennes qui n'ont point leurs ambassadeurs à notre Porte, et qui sont amies dudit Empereur de France, puissent visiter les Saints Lieux, comme elles faisaient auparavant, avec assurance et liberté ".

*** Capitulations de 1740 :**

Article 32, § 2. " (...) les évêques dépendant de la France et les autres religieux qui professent la religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient, lorsqu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, ne seront point troublés dans l'exercice de leurs fonctions, dans les endroits de notre Empire où ils sont depuis longtemps ".

Article 34. " Les Français ou ceux qui dépendent d'eux, de quelque nation ou qualité qu'ils soient, qui iront à Jérusalem, ne seront point inquiétés en allant et venant ".

Article 35. " Les deux ordres de religieux français qui sont à Galata, à savoir les Jésuites et Capucins, y ayant deux églises qu'ils ont entre leurs mains ab antiquo, ces églises resteront encore entre leurs mains, et ils en auront la possession et la jouissance. Et comme l'une de ces églises a été brûlée, elle sera rebâtie avec permission de la justice, et elle restera comme par ci-devant entre les mains des Capucins, sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard. (...) ".

Toutes ces Capitulations furent confirmées par l'article 2 du traité de paix de Paris du 25 juin 1802 : " Les Traités ou Capitulations qui avant la guerre réglaient les relations de tout genre, existantes entre les deux puissances, sont renouvelés dans toutes leurs parties ".

(à suivre)

Dott. Rinaldo Marmara

Nous avons le plaisir d'informer les lecteurs de Présence
que le livre **Pancaldi (Pangalti)**, en langue française
de **Rinaldo Marmara**

a été publié par les Editions ISIS

Il est disponible aux librairies SIMURG et EREN à Beyoglu

Les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition

Les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition ont disparu de Turquie depuis le mois de novembre 1914. Elles ont pourtant été présentes à Samsun, Giresun, Trabzon, Erzurum, Gaziantep, Iskenderun, Antakya, Mersin et İzmir. Elles avaient également des institutions en Bulgarie, jusqu'en 1948, et l'une ou l'autre des sœurs qui y ont travaillé, vit toujours soit en France, soit en Terre Sainte. De nos jours, la congrégation poursuit son apostolat au Liban, par exemple.

La fondatrice, Sainte Emilie de Vialar, a été canonisée le 24 juin 1951. Née à Gaillac, dans le Tarn, le 12 septembre 1797, elle hérite de son grand-père, en 1832, achète une maison et s'y retire le jour de Noël, avec quelques amies. Elle a trente-cinq ans. Très vite se présentent de nombreuses postulantes. La spiritualité de la nouvelle communauté consiste dans l'imitation de la vie simple et cachée de saint Joseph, à Nazareth. Dans un esprit de simplicité et d'humilité, la congrégation ne cherche ni ne refuse les œuvres.

Emilie de Vialar est sollicitée en Algérie dès 1835. Les communautés se multiplient en France et en Afrique du Nord, mais, presque aussi rapidement, les tracasseries surgissent de tous côtés. L'autorité de la fondatrice est même contestée en Algérie, à Gaillac, à Toulouse. Emilie finit par répondre à l'invitation de Mgr Mazenod à Marseille, en 1852. Elle y trouve un asile paisible et meurt quatre ans plus tard. La congrégation a alors quarante-deux maisons à travers le monde, qui assurent des soins auprès des pauvres et des malades, et éduquent des jeunes filles.

Au Proche-Orient, les premières sœurs arrivent à Larnaca, dans l'île de Chypre, en 1844, appelées par Mgr Brunoni, qui, par la suite, sera vicaire apostolique patriarcal de Constantinople, de

1858 à 1869. Deux ans plus tard, les sœurs s'établissent à Syra, en Grèce, puis à Beyrouth, en 1847. Encore un an, et elles arrivent à Chio ; puis à Trabzon, en 1852 et à Erzurum, en 1855. La fondatrice est toujours vivante, au moment où ces œuvres se créent.

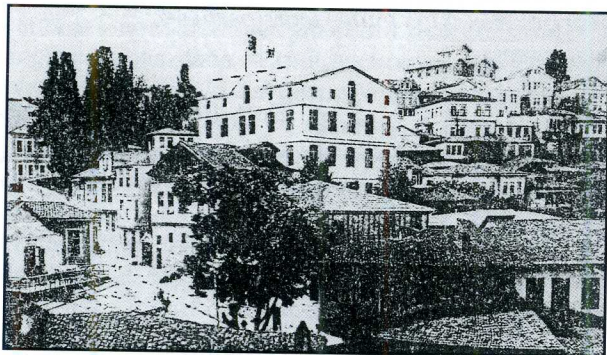
L'exemple de Trabzon aide à comprendre comment les sœurs s'insèrent parmi la population d'accueil. Elles sont appelées par la mission des pères capucins. C'est vingt-neuf ans avant l'arrivée des frères des écoles chrétiennes dans la même ville. Elles ont à leur disposition un local minable, composé de trois chambres délabrées, à moitié pavées. L'air y est humide et malsain. Peu importe, les trois sœurs se mettent courageusement à l'ouvrage.

Elles accueillent des jeunes filles pour les instruire et visitent les malades à domicile. Elles se rendent vite compte que pour réussir l'éducation des enfants, elles doivent d'abord s'occuper des mères. Elles instituent donc des séances de formation ménagère, auxquelles elles invitent les femmes. A partir de ce moment, leur action devient bénéfique près des jeunes filles. Bientôt, elles ont la chance d'accueillir deux jeunes filles d'Istanbul, désireuses de se joindre à leur communauté. Après le temps nécessaire à leur formation, les deux postulantes sont en effet admises comme sœurs.

Le petit habitat est bientôt insuffisant mais les ressources font défaut. Malgré cela, en 1875, les sœurs partagent les jeunes filles en deux groupes : la classe des pauvres qui reste gratuite, et celle des élèves plus aisées qui commencent à payer une petite contribution. A la même époque, l'une des sœurs commence à donner des cours de musique. Cela aide à donner une meilleure réputation à l'institution et à apporter un peu plus d'aise.

Plus tard, les capucins mettent à la disposition des sœurs deux maisons contigües à l'église, qu'elles doivent elles-mêmes rénover. Elles peuvent s'y installer le 14 juillet 1893. Elles sont alors au nombre de dix. En 1902, elles disposent de l'école et d'un petit internat pour accueillir des enfants de la ville, de la province et de Géorgie. Cela donne un effectif total de cent-cinquante élèves, pour une population catholique de rite latin, de quatre-cents à quatre-cent-cinquante personnes. Maurice Pernot ne signale que quatre-vingt-dix élèves, en 1912.

Un terrain est acheté en 1910, le contrat de



*Institution de Jeunes Filles,
dirigée par les Soeurs de St. Joseph, Trébizonde.*

construction est signé le 18 mai 1911, et la prise de possession des nouveaux locaux s'effectue en septembre de l'année suivante. C'est dire que les sœurs n'ont la jouissance de leur nouvelle installation que pendant deux années scolaires complètes. Sur la photo, la nouvelle école est la grande construction, au centre.

A cette époque, les religieuses sont toujours dix. La supérieure, sœur Anne-Joseph Pocardi, est originaire du Morbihan. Parmi elles, il y a trois sœurs arméniennes et la dixième est sujette anglaise. Leurs élèves sont russes, grecques, arméniennes et musulmanes. Quelques françaises fréquentent également l'établissement dont la langue d'enseignement et les programmes sont français. Les élèves peuvent se présenter aux examens officiels du certificat d'études primaires et du brevet élémentaire. Il y a alors vingt à vingt-cinq internes et cent-trente à cent-cinquante élèves externes, selon les années. Monsieur Pernot est mal informé ; il a l'excuse de n'être pas passé à Trabzon.

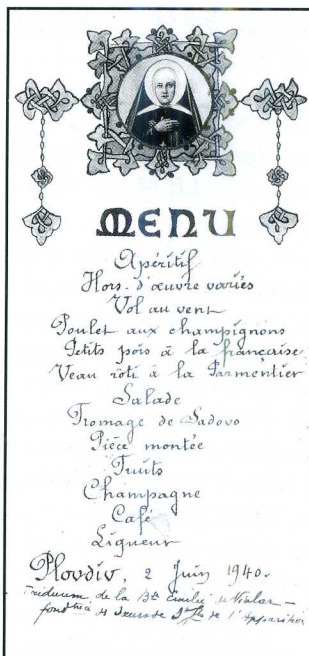
L'Empire ottoman déclare la guerre à la fin octobre 1914. Les sœurs reçoivent, le 21 novembre, la notification d'évacuer les lieux dans les deux heures et sans rien emporter. Elles reçoivent alors l'hospitalité du consulat de France. Mais, le 1er décembre, tout le monde doit quitter le pays, y compris le consul.

Après la guerre, les sœurs ne peuvent pas revenir, puisque la population chrétienne a quitté la ville. Elles ont pourtant deux des leurs, inhumées dans le cimetière italien. Il s'agit des sœurs Philomène Eon, décédée le 28 mai 1897, âgée de cinquante-six ans, et Joséphine Aggian, morte le 1er novembre 1913, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

A İskenderun, maison fondée en 1887, les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition dirigent un pensionnat et un externat. En 1912, elles accueillent deux-cent-six élèves, dont cent-vingt-deux gratuitement. Elles disposent également d'un ouvroir pour enseigner la couture et d'autres travaux propres à la bonne tenue d'une maison. Leur dispensaire soigne gratuitement trois-mille-neuf-cent-vingt malades pendant l'année 1911-1912. Les sœurs arrivent à Mersin la même année qu'à İskenderun. Elles y dirigent écoles, orphelinat et dispensaire. En 1889, sur l'ordre du préfet des capucins de Trabzon, les sœurs ferment leurs œuvres d'Erzurum et vont s'établir à Samsun. En 1912, elles ont dans ce nouveau centre un dispensaire qui accueille une centaine de malades quotidiennement. L'école mixte reçoit alors cent-vingt-huit enfants, garçons et filles. Un orphelinat est à ses débuts et s'ajoute à

un pensionnat déjà existant.

La supérieure est sœur Calixte Maurel. Le centre d'Antakya abrite, en 1912, une école gratuite, une maternelle, un orphelinat et un ouvroir. A Giresun existent deux externats : l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, et une école maternelle. A İzmir, les sœurs tiennent un externat, une école maternelle et assurent des soins à domicile. Les informations manquent pour Gaziantep.



f. Ange Michel

KERMESSE DE PRINTEMPS 2004

Le Samedi 1er Mai 2004

Au profit des

"Petites Sœurs des Pauvres"

de Bomonti

Differentes activites:

Cadeaux, jeux, vente de produits et de specialites de nombreux pays, artisanat, plantes, brocante, rafraichissements, restauration, etc..



SOYEZ NOMBREUX !!!



Adresse: Bomonti Fakirhanesi
Silahsör Sokak 91
Bomonti

de 11:00 - 16:00

« NE LIBRE, MAIS SERVITEUR DU CHRIST ! »

VIE ET MORT D'UN MARCHAND.

1ère Partie. INTRODUCTION AU DOCUMENT « LE MARTYRE DE SAINT MAXIME ! »

De Maxime, nous ne savons ni l'âge, ni la situation familiale, ni la cité d'origine, ni même la ville de son jugement et de son exécution. Mais le peu que nous en savons par le récit de son martyre - et cela, avec toutes les meilleures garanties d'authenticité - n'en est pas moins suffisant pour que, en ce mois de mai, nous en recueillions la mémoire.... Précieusement, comme on recueille une minuscule semence perdue dans la poussière minérale du désert, tout simplement parce qu'elle demeure porteuse de vie.

Présentation du document.

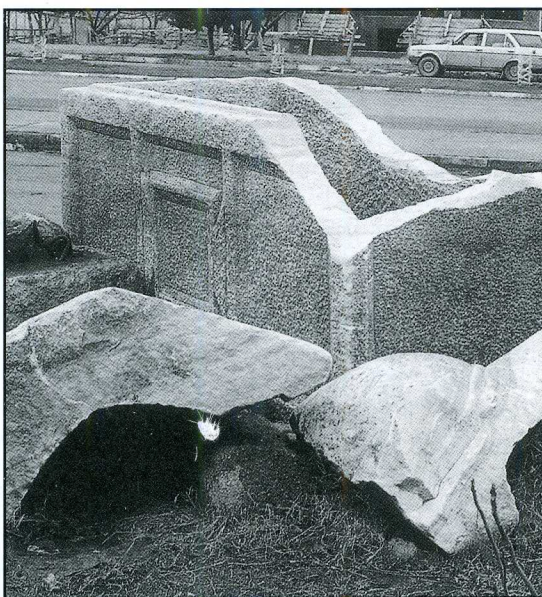
Le court récit intitulé « Martyre de saint Maxime » est, en son état actuel, un document composite. La partie principale, le corps de la pièce, rapporte le jugement de Maxime avec interrogatoire et double séance de tortures, bastonnade et chevalet, puis la promulgation de la sentence et, enfin, l'attestation de son exécution. Elle présente à l'examen de la critique toutes les garanties d'une copie - au moins partielle - des Actes officiels du procès tels qu'ils furent relevés par les tachygraphes et les greffiers du Tribunal. Notons-le au passage : comme de tels Actes étaient, après le jugement, conservés aux archives du greffe du Tribunal, il restait possible, à qui le désirait, de prendre les moyens pour en obtenir une copie. Postérieurement, cette partie centrale de notre document a été comme sertie dans un écrin constitué par une brève introduction et une conclusion. Ces ajouts sont, à l'évidence, l'oeuvre d'une main chrétienne : les dieux païens y sont qualifiés de « démons ». Maxime

y est présenté comme « serviteur de Dieu » et « saint homme », le martyr est un « athlète du Christ » qui « vainc le diable », les soldats aux ordres du Tribunal deviennent les « serviteurs du diable ». « Grâce est rendue au Dieu Père et à Jésus-Christ son Fils » et finalement « Gloire au Seigneur Jésus-Christ pour les siècles ». Le vocabulaire, on le voit, n'est plus celui du Tribunal impérial ; et le document final, après ces adaptations, n'est plus un document judiciaire, mais bien un texte destiné à la lecture publique, et même à la lecture publique dans un cadre liturgique, comme l'atteste la doxologie terminale et l'Amen qui la ratifie. On peut penser à l'usage d'un tel texte dans le cadre de la célébration liturgique à la Mémoire du martyr, au jour anniversaire de sa mort par exemple.

Les circonstances des faits.

Dèce fut acclamé empereur en septembre 249. Résolu à restaurer la grandeur et la cohésion de l'Empire, il vit dans la religion traditionnelle de Rome le moyen d'atteindre son

objectif, aussi en fit-il l'instrument de sa politique. Pour réduire récalcitrants et opposants, il exigea de tous ses sujets, ou, selon certains historiens, des seuls suspects de christianisme, un sacrifice aux divinités de l'Empire, sous peine de mort. Après le sacrifice, celui qui l'avait offert recevait un certificat attestant son acte, qui le mettait à l'abri de nouvelles poursuites. La persécution fut brève, comme le règne de Dèce lui-même qui disparut en mai ou juin 251. Mais elle fut d'une violence jamais atteinte : pour la première fois de leur histoire, tous les chrétiens, de toutes conditions, de tous âges et de toutes les provinces de l'Empire, se trouvaient devoir affronter la mort par fidélité à



Lampsakos: sarcophage romain

leur Seigneur ou le renier (à moins d'acheter quelque faux certificat, ce qui se fit aussi!). Dans ce cadre et ce contexte, il est possible de préciser la date du martyre de Maxime. Optimus paraît aux historiens avoir assumé le gouvernement de la province d'Asie en avril 250. Si cela est exact et si est exacte aussi la date de l'exécution du martyr donnée dans le récit de son martyre, "le 2ème jour des ides de Mai", soit le 14 mai, alors la date de sa mort ne peut être que le 14 mai 250.

En quelle ville se sont déroulés le jugement et le martyre de Maxime? Le document ne le dit pas. La province d'Asie gouvernée par le proconsul Optimus s'étend, à l'époque, depuis la région d'Ephèse, la métropole, jusqu'aux rives méridionales de la Mer de Marmara et la ville de Lampsaque (*Lapseki*, à 45 kms au nord-est de *Canakkale*); le jugement a donc lieu dans l'une des cités de ce territoire; et l'on pense tout naturellement à l'une de ces deux villes: Ephèse ou Lampsaque, car toutes deux sont le centre d'un culte important à la "Grande déesse Diane/Artémis" (voir Act. 19, 28, 34); or c'est à elle, précisément que Maxime reçoit l'ordre de sacrifier. Et, la sentence du juge le précise, c'est pour refuser d'obéir à cet ordre que Maxime est condamné à la peine capitale par lapidation.

Maxime, un homme inspiré par l'Evangile.

Maxime se dit "de naissance libre"; il se situe ainsi dans une condition juridique supérieure à celles de l'esclave et de l'affranchi. Mais il n'a manifestement pas le statut de citoyen romain, ce qui lui eût évité les supplices 'infamants' auxquels il est soumis. A-t-il au moins qualité de citoyen d'une cité? Ce n'est pas dit. Il se présente comme 'plébéen', homme du peuple, dirait-on, et commerçant, tirant de son commerce sa subsistance; cela semble un statut social et économique qui pourrait le situer dans la catégorie juridique de ces "pérégrins" qui ne sont

citoyens de nulle part. Impossible de le vérifier! Mais, étrangement, le jugement non plus n'a lieu nulle part, sinon "en Asie".

Il y aurait beaucoup à dire sur le vocabulaire chrétien de ce document. Contentons-nous de relever un peu du parfum du Nouveau Testament, que nous donnent à respirer les réponses du martyr à son juge. — « De quelle condition es-tu? », s'enquiert le juge. - « Né libre, mais esclave du Christ! », répond Maxime, comme en écho à saint Paul: «Celui qui était esclave lors de son appel dans le Seigneur, est un affranchi du Seigneur; de même celui qui était libre lors de son appel, est un esclave du Christ!» (I Cor. 7, 22), - Alors qu'il est frappé de coups de bâton: « Si je m'éloigne des commandements de mon Seigneur, que j'ai appris de son Evangile, en ce cas, oui, me resteront les véritables et perpétuelles tortures ! », dit Maxime, comme s'il se souvenait de l'avertissement de Jésus : «Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui, après cela ne peuvent rien faire de plus... Craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne.»(Lc. 12, 4-5; Cf. Mt. 10, 28). - «Sacrifie pour gagner la vie !», lui souffle le juge. « Je gagnerai ma vie, si je ne sacrifie pas ! Car si je sacrifie alors je la perdrai !», lui réplique Maxime, en reprenant, remarquablement dans les mêmes termes, une pensée que Jésus avait dite aux siens : «Qui veut sauver sa vie, la perdra; mais qui perd sa vie à cause de moi, la sauvera» (Lc. 9, 24).

Ainsi les paroles de Jésus et les enseignements de saint Paul inspirent le martyr à l'heure de l'épreuve annoncée. Mais n'est-ce pas là en vérité l'accomplissement de la promesse de Jésus: «On vous traînera devant les gouverneurs... Mettez-vous dans l'esprit que vous n'avez pas à préparer votre défense. Car, moi, je vous donnerai un langage et une sagesse que ne pourront contrarier ou contredire aucun de ceux qui sont contre vous!»

(Lc.21, 12-15; voir aussi Mt. 10, 18-20) ?

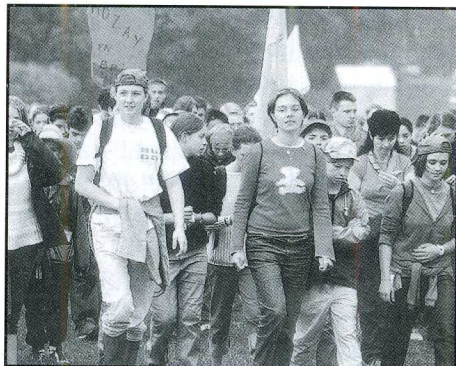
(à suivre:
« Le martyre de Saint Maxime »)

Y. Plunian



Libelli contemporains de la persécution de Dèce.

MESSAGE DE JEAN PAUL II POUR LA 41^e



« A l'occasion de la prochaine 41^e Journée Mondiale de Prière pour les Vocations, fixée traditionnellement le 4^e dimanche de Pâques, tous les fidèles s'uniront dans une fervente prière pour les vocations au sacerdoce, à la vie consacrée et au service missionnaire.

C'est en effet notre premier devoir de prier « le Maître de la Moisson » pour tous ceux qui suivent déjà de plus près le Christ, et pour ceux que, dans sa miséricorde, il ne cesse d'appeler pour ces importantes fonctions ecclésiales ».

C'est ce que demande le Saint-Père dans le Message envoyé aux Evêques pour la prochaine Journée Mondiale des Vocations.

Le Saint-Père y manifeste sa joie de voir que, « dans de nombreuses Eglises locales, des groupes de prière pour les vocations se sont constitués », avant de s'exclamer: « Oui, la vocation au seul service du Christ dans son Eglise constitue un don inestimable de la bonté divine, un don à solliciter avec insistance et humilité ».

Puis Jean-Paul II souligne « la valeur spécifique de la prière liée au sacrifice et à la souffrance. Tant de malades de par le monde unissent leurs souffrances à la Croix du Christ pour implorer l'envoi de saintes vocations! Ils m'accompagnent spirituellement également dans le ministère pétrinien que Dieu m'a confié, rendant une contribution inestimable, quoique souvent cachée, à la cause de l'Evangile ».

« Au cœur de toute prière il y a l'Eucharistie, le Sacrement de l'Autel, qui revêt une valeur décisive dans la naissance des vocations et de leur persévérance. Les appelés tirent leur force du sacrifice rédempteur du Christ pour se consacrer totalement à l'annonce de l'Evangile. L'adoration du Saint-Sacrement doit compléter la célébration eucharistique ».

Puis le Pape demande que « toutes les communautés chrétiennes deviennent d'authentiques écoles de prière, où l'on prie afin que les ouvriers ne manquent pas dans le vaste champ

apostolique. Il est tout accompagné de toute son âme pour venir d'appeler », afin qu'ils atteignent au maximum

Comme toute la communauté prie pour les vocations, il faut aussi de prier avec persévérance. Personne mieux que lui n'est capable de généreuses et saintes prières. L'administration des Sacraments assure la présence de personnes appelées dépend la foi d'intéresser d'autres personnes à leur propre vie au Christ. C'est



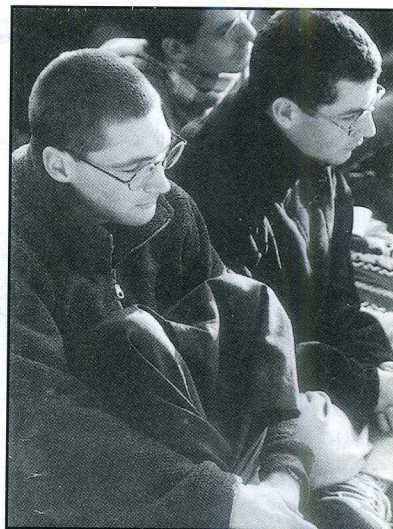
JOURNÉE MONDIALE DES VOCATIONS

« aussi nécessaire que l'Eglise attention spirituelle ceux que Dieu soient fidèles à leur vocation et la perfection évangélique ».

« La vie chrétienne est appelée à la sainteté. Tout ministre du Christ doit avoir une révérence pour les vocations : « en mesure de comprendre l'urgence de l'annonce de l'Evangile et le renouveau de générations pour les sacrements... De la sainteté de leur témoignage, capable de les pousser à confier leur vie de manière de s'opposer à la baisse

des vocations à la vie consacrée, qui menace l'existence de nombreuses œuvres apostoliques, surtout dans les Pays de Mission ».

Enfin, le Saint-Père adresse une prière à Dieu afin que, par l'intercession de la Vierge, rien ne manque aux vocations de l'Eglise, afin qu'il aide tous ceux qui se sentent appelés à « répondre avec enthousiasme à la splendide mission qui leur est confiée pour le Peuple de Dieu et tous les hommes ».



Vers Toi, Seigneur

*avec confiance nous nous tournons!
Fils de Dieu,
envoyé par le Père
aux hommes de tous les temps
et de tous les lieux de la terre!*

Nous t'invoquons

*par l'intermédiaire de Marie,
ta Mère et notre Mère:
fais que dans l'Eglise
ne manquent pas les vocations,
en particulier celles
de consécration particulière
à ton Royaume.*

Jésus, unique Sauveur de l'homme!

*Nous te prions pour nos frères
et pour nos sœurs
qui ont répondu "oui"
à ton appel au sacerdoce,
à la vie consacrée
et à la mission.*

Fais que leur existence
se renouvelle de jour en jour,
et qu'ils deviennent
un Evangile vivant.
Seigneur miséricordieux et
saint,
continue d'envoyer
de nouveaux ouvriers
pour la moisson de ton
Royaume!

Aide ceux que tu appelles
à te suivre
en cette époque qui est la nôtre:
fais que, contemplant ton
visage,
ils répondent avec joie
à la merveilleuse mission
que tu leur confies
pour le bien de ton Peuple
et de tous les hommes.

Toi qui es Dieu et qui vis et
règles
avec le Père et l'Esprit Saint
dans les siècles des siècles.

Amen.

JOURNEE DU VICARIAT- 14 MARS 2004

*Les Commissions
travaillent toujours après
le Rassemblement Ecclésial
(1998-2002)*

« Après le 1^{er} Dimanche de l'Avent, le 29 Novembre 1998, commencèrent dans les Diocèses et dans chaque rite, les travaux préparatoires du Rassemblement Ecclésial. Les communautés catholiques de Turquie réfléchirent sur leur situation ecclésiale. Après un long travail d'approfondissement et de synthèse envoyé à la Commission Préparatoire du Rassemblement Ecclésial, nous sommes arrivés aux deux Assemblées Générales du Rassemblement Ecclésial (Yeşilköy 16-18 Novembre 2001 et 5-8 Décembre 2002) » (Projet Pastoral, p.10)

Où en sommes-nous aujourd'hui ? La journée du Vicariat a été organisée dans le but de voir sur quel chemin sont aujourd'hui les commissions de l'Eglise Catholique. Les commissions de la Catéchèse, de la Liturgie, des Jeunes, des Œuvres Caritatives, de la Famille, du Dialogue



Interreligieux et Interculturel et du Dialogue Oecuménique se sont réunies encore une fois mais cette fois-ci seulement avec les membres de l'Eglise Catholique latine d'Istanbul. Quelques-unes des commissions comme celle des Œuvres Caritatives se réunissaient déjà régulièrement depuis le Rassemblement Ecclésial. Pour les autres la Journée du Vicariat a été une bonne occasion pour recommencer les travaux. Avec le guide du livret « Projet Pastoral » publié avec l'initiative de la Conférence Episcopale de Turquie, les commissions ont travaillé pendant l'après-midi du 14 Mars. A la suite des travaux on a eu un moment de partage où les projets ont été rediscutés cette fois-ci avec tous les membres de chaque commission.



Notre Evêque Mgr. Pelâtre a conclu la journée avec ces paroles : « Nous avons vu l'énergie de l'Eglise Catholique de Turquie durant le Rassemblement Ecclésial, mais il faut re-démarrer et continuer notre marche sur le chemin.



JOURNEE DE LA JEUNESSE - 4 AVRIL 2004

*«Nous voulons voir Jésus»
(Jn 12,21)*

Tel était le thème de la journée mondiale de la Jeunesse pour l'an 2004. Les jeunes catholiques de différents rites (arménien, syriaque, chaldéen et latin) ont été accueillis cette année par leurs amis syriaques à l'Eglise du Sacré Cœur. Il faut noter que les amis africains aussi ont participé à la réunion de cette année.

La journée a commencé par une petite pièce de théâtre inspirée du thème « Nous voulons voir Jésus. » Après le théâtre, les jeunes se sont divisés en groupes dans lesquels des partages amicaux ont été réalisés. Ils ont parlé de leurs expériences et du moment de leurs vies où ils ont rencontré Jésus. Après une petite pause, cette fois-ci les jeunes se sont réunis dans la chapelle pour lire le message du Pape Jean Paul II adressé aux jeunes. Le Père François Yakan qui a parlé au nom des évêques a mentionné qu'il souhaite voir les jeunes plus nombreux dans les prochaines réunions.

Mgr. Louis Pelâtre qui a donné la Bénédiction a dit qu'il était content de voir l'enthousiasme des jeunes. On a réalisé un Chemin de Croix symbolique à la fin de la journée. La Croix a passé de mains en mains.

L'organisation de cette journée a été la première initiative de la commission des jeunes. Une seconde sera le pique-nique des jeunes prévu pour le 16 Mai.



25e anniversaire de Consécration Episcopale de Mgr Domenico Caloyera Archevêque Emérite de Smyrne.

Lundi 2 février le Chapitre de Ste Marie Majeure et nombreux parents, amis, collaborateurs, ont fêté par une solennelle cérémonie religieuse, le 25e anniversaire de Consécration Episcopale de l'Archevêque Emérite d'Izmir, S.E. Mgr. Domenico Caloyera.

Le Card. Archiprêtre Carlo Furno a présidé la Liturgie et dans l'homélie, il a rappelé l'oeuvre du vénérable Prélat dans le domaine ecclésial et marial, et il a interprété les vœux de tous les présents par ces paroles:

Ce soir, S.E. Mgr. Domenico Caloyera, chanoine de notre Basilique, fête le 25e Anniversaire de sa Consécration Episcopale. Nous lui sommes proches en cette date qui rappelle son "dies natalis" en tant que successeur des Apôtres.: c'est ainsi que St. Léon le Grand nommait ce jour.

La grande grâce de l'épiscopat doit être rappelée souvent car c'est sur elle que s'appuie la sacramentalité de l'Eglise, puisque seul l'Evêque peut ordonner les prêtres qui offrent l'unique sacrifice du salut, l'offrande eucharistique, où l'union du Corps avec son Chef rejoint le sommet (Mistici Corporis. n.11). L'Evêque, selon l'expression de St. Pierre (1.P.5,3), représente le Christ pour son clergé et ses fidèles et il doit devenir l'image, à laquelle les membres de son Eglise doivent se conformer,

S.E. Mgr. Caloyera, né le 15 juillet 1915 à Istanbul (Turquie), est membre de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Il fut ordonné prêtre le 16 juillet 1939. En



1947, il devint aide de l'Exarque Apostolique de rite byzantin de Turquie et en 1955, il fut nommé Administrateur Apostolique de ce même Exarchat. En 1972, il fut nommé Délégué pour les séminaires et les Instituts Religieux dépendants de la Congrégation pour les Eglises Orientales. Le 7 décembre 1978, il était nommé Archevêque d'Izmir et consacré le 10 février 1979. Il était en même temps Administrateur du Vicariat Apostolique d'Asie

Mineure. Beaucoup de titres, mais peu de fidèles. Je tiens à souligner dans quelles difficultés se retrouva Mgr. Caloyera pendant de longues années, dans cette grande ville, la deuxième de Turquie après Constantinople et combien a-t-il prié et souffert pour ne pas perdre ou voir diminuer le petit troupeau (1500 fidèles).

A partir du 13 mars 1983, il est Chanoine de Ste Marie Majeure où il a mis tout son zèle sacerdotal, pour conserver la dévotion aux reliques du Saint Berceau et surtout l'adoration du S.Sacrement dans la Basilique. Prêcher estimé, bon écrivain de livres de spiritualité, fidèle dévoué de la Madonna, il continua son apostolat là où il était demandé, honorant ainsi son sacerdoce, et redonnant chaque jour vie "au feu du

charisme divin" reçu avec la consécration épiscopale (II Tim. 1,6).

Que, par l'intercession de la Madonna, le Seigneur lui donne de continuer à faire du bien dans le milieu que la Providence lui a préparé.

*A notre vénéré Frère **Dominique Caloiera**, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Archevêque émérite d'Izmir, à l'occasion du jubilé d'argent de son ordination épiscopal, nous l'accompagnons de nos prières et nous lui exprimons notre reconnaissance pour le service du bien spirituel des fidèles à lui confiés en Italie comme pour le service précédent dans la très chère communauté d'Izmir. Nous lui souhaitons et lui adressons notre Bénédiction Apostolique.*

Cité du Vatican, le 10 janvier 2004.

Joannes Paulus II

Trois séismes dans une semaine

Encore une fois, La Caritas Turquie s'est engagée dans un travail de secours d'urgence suite à trois différents séismes qui ont frappé cette même région trois fois consécutives. Le nombre des personnes décédées s'est élevé à 10 et les blessés sont arrivés à 97 personnes.

Le séisme était entre 5,1 et 5,3 sur l'échelle de Richter et a causé 400 différentes répliques sismiques plusieurs jours après ces trois tremblements de terre qui ont frappé la terre d'Erzurum.

La Caritas Turquie en accord et coopération avec la Caritas régionale de l'Anatolie a complété son opération d'intervention pour secourir les personnes démunies dans la région. Avec la collaboration de l'équipe de gestion du Centre de Crise lié au bureau du gouverneur local, Notre représentant a distribué 500 paquets de nourriture aux 2 villages les plus affectés: Küçükgeçit et Büyükgeçit de la zone d'Aşkale.

Indépendamment des paquets de nourriture, 6 colis de vêtements ont été envoyés par la Caritas Anatolie à travers son bureau



d'Iskenderun pour qu'ils soient distribués dans ces villages.

Le gouverneur local a envoyé un document officiel de remerciement à la Caritas pour être intervenu à temps et assez efficacement, en passant par les autorités locales.

Pour nous c'était une expérience en plus dans laquelle la fraternité universelle citée continuellement de la part du Pape Jean Paul II devient de plus en plus réalité vécue.

Inondations à Silifke- Mersin

La fureur de la pluie et la neige ont procuré des inondations à Silifke dans la région de Mersin. Les maisons et les lieux de travail contenant presque 50.000 personnes ont été touchés ces inondations du fait que le barrage d'eau de Gezgende n'a pas été réduit à temps.

Comme d'habitude, nous avons commencé notre recherche juste après la catastrophe, en envoyant nos représentants dans la région touchée. Suite à la première recherche sur place, en accord avec les autorités locales, un plan de distribution d'aides se définit : la Caritas Turquie, toujours en accord et collaboration avec la Caritas régionale de l'Anatolie, achète

1.000 couvertures et 1.000 survêtements et les fournit au Centre de Crise pour effectuer ensemble la distribution aux plus démunis.

L'église catholique de Mersin a aussi participé au secours des personnes en livrant 300 t-shirts, 50 pantalons d'échauffement et 25 couvertures.



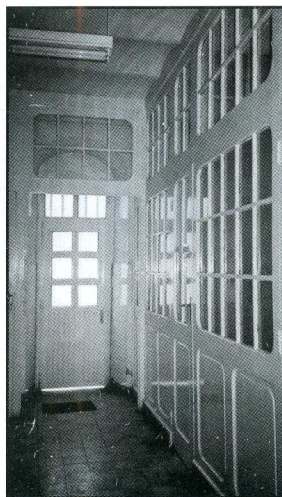
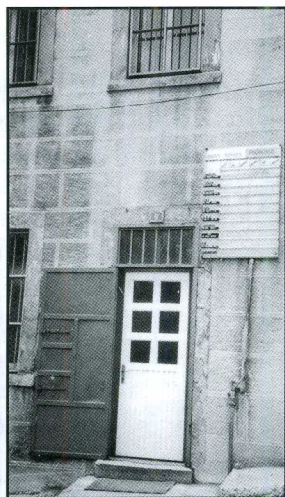
Nous prions le Bon Dieu pour que nous puissions continuer notre service pour tous ceux qui sont dans le besoin, et de le faire en collaboration étroite avec nos différentes communautés en Turquie.

Le « dispensaire » Saint Benoît - Polyclinique

Durant l'été 1839, deux jeunes femmes qui voulaient entrer dans la Compagnie des Filles de la Charité à Paris, furent envoyées à Constantinople pour éprouver leur vocation. Bernardine Opperman, dont les parents étaient originaires de Hambourg, est née à Saint Pétersbourg, et Louise Amélie Albertine Tournier de souche genevoise, autrefois institutrice à la cour des Tsars, devaient essayer, en complément du collège Saint Benoît, fondé par les Lazaristes, d'ouvrir une école pour les filles. Leur essai fut couronné de succès. L'école fut très fréquentée, de telle sorte

cette raison qu'en juillet 1988, le dispensaire fut officiellement fermé pendant quelques jours. Beaucoup de pas et des courses de bureaux en bureaux ont abouti l'année suivante à une reconnaissance officielle par les instances compétentes. Finalement cela a donné une « Société anonyme » et, depuis le 20 août 2002, la polyclinique Saint Benoît a obtenu une appellation officielle.

Sous la gestion du Docteur İnes ÇUKRAN, qui travaille depuis 24 ans au dispensaire, il y a actuellement 11 médecins (femmes et



qu'à la fin de la même année, d'autres Filles de la Charité de Paris vinrent à Constantinople.

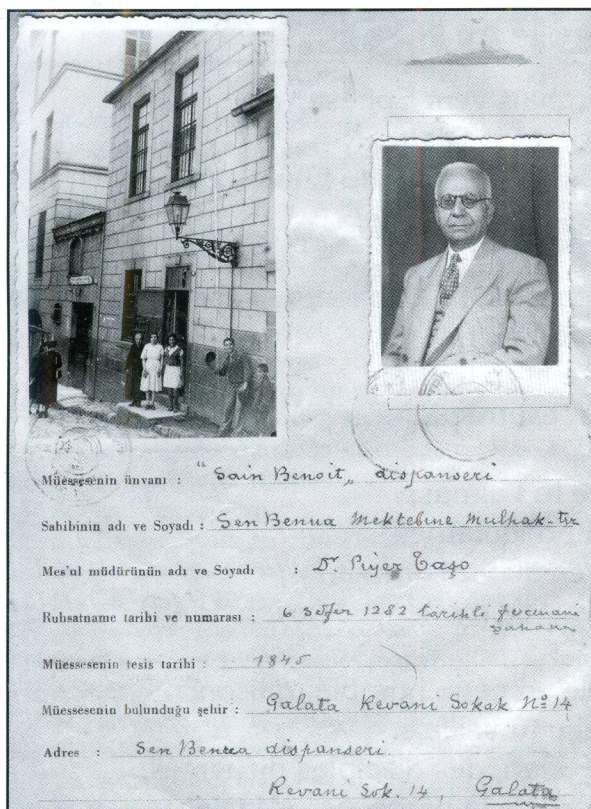
Bientôt les Soeurs élargirent leur champ d'action au soin des pauvres, selon l'esprit de Saint Vincent de Paul.

En 1844 on ouvrit une pharmacie qui, dès 1845, devint un dispensaire pour le soin des malades ambulants. Il se trouve aujourd'hui, comme jadis, sur le terrain du lycée Saint Benoît et on peut y accéder par la Revani Sokak.

Etant donné que jusqu'en 2002 il n'y avait plus d'approbation écrite (les anciens documents sont introuvables), le dispensaire a toujours connu des difficultés avec les instances sanitaires. C'est pour

hommes) qui sont des généralistes ou des spécialistes - Dermatologue, Pédiatre, Ophtalmologue, Dentiste, Neurologue, Gynécologue et Oto-Rhinolaryncologue (O.R.L.) -, assurent de 2 à 6 jours de présence par semaine.

L'ensemble des prestations et l'installation incombèrent jusqu'à la fin 1990, aux Filles de la Charité. Mais lorsque Soeur Marie-Joseph KRISTOVICH dut cesser son activité à cause de son âge et que Soeur Rosario fut envoyée en Algérie, il n'a pas été possible de leur trouver un successeur parmi les Filles de la Charité. C'est alors que Soeur Monique GEINS, Supérieure depuis 1976 de la communauté des Filles de la Charité et professeur au lycée Saint



Benoît, s'est tournée vers les Soeurs italiennes d'Ivrea pour leur demander de l'aide. Celles-ci font partie de la grande famille Vincentienne.

C'est ainsi qu'en 1998, Soeur Giovanna SPORTELLI, a pris en mains l'organisation et le service du dispensaire, mais Soeur Monique reste la responsable principale et l'âme de cette oeuvre.

Les bâtiments du dispensaire sont disposés selon le style de l'avant-dernier siècle et, sans doute pour un non-malade, ont le charme du souvenir du temps passé!

La polyclinique d'aujourd'hui dispose d'un équipement médical adéquat.

Elle est ouverte du lundi au samedi de 9 heures à 13 heures et accueille et soigne en moyenne de 15 à 20 patients par jour. Une consultation coûte 15 000 000 de Livres Turques (9 euros). Dans bien des cas les consultations sont gratuites. Les patients sont surtout des pauvres du quartier de Saint Benoît. Depuis quelques années des malades supplémentaires sont des réfugiés envoyés par la Caritas l'IIMP (Istanbul Interparish Migrants Program). Ils cherchent une aide médicale.

L'équilibre financier est possible grâce à un engagement personnel des collaborateurs et aussi à une aide régulière de certaines institutions et à des dons privés: la Caritas, lorsque ce sont des pauvres, les médecins ne prennent pas la totalité du montant de la consultation, un contrat a aussi été signé officiellement entre la Direction du lycée Saint Benoît et le dispensaire. Les élèves du lycée, dont la visite médicale annuelle est obligatoire, profitent aussi des soins du dispensaire. La Caritas rénumère une Jeune Irakienne, qui vient 3 fois par semaine au dispensaire pour être l'interprète des réfugiés Irakiens.

Par delà les soins médicaux tout un accompagnement social se fait et l'aide en appareils, médicaments, vêtements, voir argent, n'est pas chose rare, donc aide



de gauche à droite au fond: Hamide Hn. et Sr Monique;
devant: Dr Çukran, Dr. Vartanuş et Sr Giovanna

précieuse de la Caritas et de Saint Benoît.

Soeur Giovanna relate dans son compte-rendu d'activité pour l'année 2003, combien son rôle auprès des élèves du lycée est important. Ils ont leur "chambre de malade" au dispensaire "Lorsqu'ils viennent pour un soin - dit-elle - nous essayons de leur faire prendre conscience que nous accueillons toutes les personnes dans le besoin", une formule qui, vraisemblablement est le noyau central, la raison d'être de l'oeuvre réalisée par le dispensaire Saint Benoît.

Enquête réalisée par **Waltraud PERFLER** pour le "Sankt Georg's Blatt".

MARIE A EPHESE.

Marie, avec Jean tu marchais vers Ephèse,
Fondue dans le coeur de Dieu,
Pour aimer tous ces enfants du présent, du futur
A enfanter à la vraie vie. *Marie!*

Les tourments de Jésus en sa passion t'habitaient encore
.... blessée avec Lui
Tu les offrais au Père et tu t'offrais
Pour entraîner le monde en sa résurrection. *Marie!*

Arrivée à Ephèse tu l'aimas;
Ville perdue en tant d'idolatries;
Enfants malades, privés du vrai amour,
Tu les portas en ton coeur sur ce mont. *Marie!*

Tu cachas ta grandeur si humble en cette humble maison,
Et là dans le silence tu veillais.
Ta prière embrassait l'apostolat de Jean, des disciples dispersés,
Pour diffuser au monde la lumière de la vérité. *Marie!*

En ce lieu retiré, Jean venait te trouver
En coeur à coeur si tendre d'un fils avec sa mère immaculée,
Tu l'initiais aux secrets de la vie du Ciel,
Déjà sur cette terre. *Marie!*

Le disciple bien-aimé de Jésus c'est aussi nous;
Notre maison est ta maison;
Vivant le quotidien dans ton intimité,
Nous entraînerons le monde en ton Assomption. *Marie!*

(chant) S. M. M. I.



CALENDRIER LITURGIQUE

Mai 2004

- 1 S St Joseph, artisan
 2 D **4o dimanche de Pâques**
 3 L St Philippe et St Jacques, apôtres
 4 M Ste Antonine, martyre (c. 313) -
 5 M St Maxime, évêque de Jérusalem, confesseur (c. 350)
 6 J St Lucius - Antakya (1o s)
 7 V Sts Flavius, évêque, et compagnons, martyrs - Izmit (c 300)
 8 S St Acace, martyr - Byzance (c 303)
 9 D **5o dimanche de Pâques**
 10 L St Dioscoride, martyr - Izmir
 11 M St Mocius, prêtre martyr - Byzance
 12 M St Germain, patriarche de Constantinople, confesseur (732)
 13 J Notre-Dame de Fatima
 14 V St Matthias, apôtre
 15 S Ste Denise, martyre - Troade (251)
 16 D **6o dimanche de Pâques**
 17 L Sts Solocane et compagnons - martyrs - Kadıköy (305)
 18 M Sts Théodote, Thecusa et comp. Martyrs (c. 303) - Ankara
 19 M Stes Cyriaca et 5 compagnes martyres (307) - Izmit
 20 J **ASCENSION**
 21 V St Polyeucte, martyr - Kayseri (303)
 22 S St Basilisque, évêque de Gümenek, martyr - Izmit (312)
 23 D **7o dimanche de Pâques**
 24 L St Manaen (act. 13,1) - Antakya
 25 M St Bède le Vénérable, moine - Angleterre (735)
 26 M St Philippe Neri - Rome (1595)
 27 J St Augustin de Cantorbéry, évêque (604)
 28 V St Paul Hanh, martyr (1859) - Vietnam
 29 S St Cyrille jeune, martyr - Kayseri (251)
 30 D **PENTECÔTE**
 31 L **VISITATION DE LA Bse. VIERGE MARIE**

PRESENCE NO. 176

Eglise catholique en Turquie

Aylık dergi

YIL: 19 SAYI: 5

Sahibi: Erol FERAH

Yazı İşleri Md.: Fuat ÇÖLLÜ

İdarehane: Pangaltı, Ölçek Sk. No: 82 Tel: 248 09 10

Basıldığı Tarih: 1/05/2004

Dizgi Dizayn ve Baskı: OHAN MATBAACILIK LTD. ŞTİ.

Zağra İş Merkezi B Blok Zemin Kat Maslak/İstanbul

Tel: 276 34 20 (5 hat) & Fax: 276 74 80

Pour toute contribution volontaire:

Les chèques bancaires peuvent être adressés à

Erol Ferah, Fenerbahçe, Gülizar Sk. No:17

Kadıköy 81030 İstanbul-Turquie (Présence)

Les lecteurs de Turquie peuvent verser leur contribution directement au curé de leur paroisse.

Notre Couverture : « La Vierge du Rosaire »

Louis Bréa, début 16e siècle,
(Biot, France)

CATHEDRALE SAINT-ESPRI

Du 1er au 30 Mai, du lundi au vendredi,
à 17h.45 Rosaire et Ste messe.

Dimanche 23 mai.

Pèlerinage de la paroisse au sanctuaire de N-D.
de Lourdes, Bomonti. Messe à 10h.

A la Cathédrale Messes comme à l'ordinaire.

Lundi 31 mai,

Conclusion du mois de mai au sanctuaire de
N-D de Lourdes à 18 h.

NOTRE DAME DE LOURDES (Bomonti)

MAYIS MERYEM ANA AYI

1 Mayıs saat 9.00 AÇILIŞ KÜTSAL AYINI
Mgr.Louis Pelâtre başkanlığında

6 Mayıs Dominiko SAVYO Bayramı
saat 18.00 Tesbih ve özel dua.

22 Mayıs Azize RITA 'nın Bayramı
saat 18.00. Tesbih ve özel dua

24 Mayıs YARDIMCI MERYEMANA'nın bayramı
saat 15.00 Hastalar günü Kutsama.
saat 18.00 Tesbih duası ve Kutsal ayin

31 Mayıs MERYEMANA ayinin kapanışı
saat 18.00 tesbih duası ve Kutsal Ayin
HER GÜN saat 16.00-19.00 arası Kilise açık olacaktır
HER AKŞAM saat 18.00 tesbih duası ve Kutsama
HER PAZAR saat 10.00 ve 18.00 Kutsal Ayin.

SENT ANTUAN KİLİSESİ

Mayıs boyunca (Cuma, Cumartesi ve Pazar dışında)
Ayinden sonra

Meryem Ana Tespih Duası yapılacaktır

CHIESA SANTA MARIA DRAPERIS

Mese di Maggio

Ogni sera - eccetto il sabato e la domenica-
Recita del S. Rosario - Preghiera dei Vespri
e Benedizione Eucaristica alle ore 18, 30.

22 Maggio : **FESTA DI SANTA RITA DE CASCIA**

Benidizione delle rose

Alle ore 18, 30: S. Messa presieduta da
Mons. Louis Pelâtre.

EGLISE de l'ASSOMPTION (Kadıköy)

Tous les jours, sauf le dimanche : **messe à 18.h.30**
Prière à Marie à 19 h 00

Mercredi 19 mai: **Pèlerinage de la paroisse à N-D. de Lourdes, Bomonti: Messe au sanctuaire à 9 h 30.**

Jeudi 20 mai: **Fête de l'Ascension, Messe à 19 h 00.**

YEDİKULE- ND de l'ASSOMPTION

23 Mai - Rencontre de Prière à 16h.00 :

Récitation méditée du chapelet:

Salut du St.Sacrement. Réunion amicale au salon

Comme une lampe

Esprit Saint, inspire-moi,
amour de Dieu, consume-moi,
au vrai chemin, conduis-moi.

A qui ressemblerais-je sans toi ?
Au grain de froment jeté dans la terre.
Si la rosée ne tombe,
si le soleil ne le réchauffe,
le grain moisit et meurt.
A qui ressemblerais-je sans toi ?
Aux oiseaux dans leur nid.
Si le père et la mère n'apportent la nourriture,
ils ne peuvent vivre.
A qui ressemblerais-je, sans toi, Seigneur ?
A une lampe sans huile.
Si on veut l'allumer,
le verre se casse et la lampe s'éteint.
Seigneur, fais couler l'huile de ta vie
dans la lampe de mon âme,
pour que je brûle devant toi.

Ce cantique à l'Esprit Saint est inspiré de diverses prières de Marie de Jésus crucifié, de son vrai nom Mariam Bouardy (1846-1878). Fondatrice du Carmel de Bethléem, elle a été béatifiée en 1983. Elle exprime ici son intime conviction qu'en dehors de Dieu nous ne sommes rien. Son Esprit est le souffle même de notre vie. C'est le Dieu intérieur, qui monte de la profondeur de notre être. Celui qui "fait couler l'huile de la vie dans la lampe de notre âme" pour que l'on brûle devant lui.

